

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

IPC/WG/18/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 1^{er} octobre 2007

F

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA CIB

Dix-huitième session
Genève, 26 – 30 novembre 2007

PUBLICATION DE LA NEUVIÈME ÉDITION DE LA CIB (CIB-2009)
ET DU MATÉRIEL Y RELATIF

Document établi par le Secrétariat

1. Pour la huitième édition de la CIB après sa réforme, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le comité d'experts de la CIB avait décidé de publier sur support papier uniquement le niveau de base de la CIB, les index officiels des mots clés et le *Guide d'utilisation de la huitième édition de la CIB (guide d'utilisation)*. Le niveau élevé n'a été publié que sur support électronique (en ligne sur l'Internet et sous la forme de fichiers téléchargeables aux formats XML et PDF). Il avait été décidé que la publication électronique constituerait la publication officielle de la CIB (voir le paragraphe 2 de l'annexe IX du document IPC/CE/36/11).
2. En ce qui concerne la prochaine version du niveau de base de la CIB, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le Bureau international publiera la nouvelle version de la CIB sur l'Internet et les fichiers électroniques y relatifs (formats XML et PDF) d'ici au 1^{er} juillet 2008.

3. Le Bureau international propose d'abandonner la publication sur support papier du niveau de base de la CIB pour les raisons suivantes :

– le nombre d'exemplaires sur support papier commandés par l'intermédiaire de la librairie de l'OMPI a considérablement diminué puisqu'il est passé de 1783 sets complets de la septième édition à uniquement 599 sets de la huitième édition (au 22 août 2007). Plus précisément, seulement 50 sets ont été commandés par les pays utilisant le niveau de base, ce qui prouve que la demande pour ces publications est plutôt faible;

– cette diminution considérable est très vraisemblablement due au perfectionnement des infrastructures informatiques qui permettent, d'une part, une utilisation en ligne facile de la version de la CIB sur l'Internet et, d'autre part, une installation locale de la version électronique de la CIB. En outre, la mise à disposition des fichiers PDF contenant le niveau de base et le niveau élevé permet d'imprimer immédiatement autant d'exemplaires de la CIB que souhaité; et

– étant donné que les infrastructures informatiques locales seront vraisemblablement encore améliorées, la demande pour les exemplaires officiellement imprimés par l'OMPI pourrait encore décroître en ce qui concerne la nouvelle édition.

4. Il n'a été apporté que quelques modifications mineures à l'*index officiel des mots clés* de la neuvième édition de la CIB. Il est donc proposé de poursuivre la vente de l'édition actuelle de l'index officiel jusqu'à épuisement des stocks. La version électronique des index officiels sera actualisée pour comprendre les modifications qui auront été approuvées durant la période de révision en cours.

5. En ce qui concerne le guide d'utilisation, 4665 volumes de la version anglaise ont été vendus (essentiellement à l'Office allemand des brevets et des marques et à l'Office européen des brevets (OEB)) contre seulement 75 pour la version française. Cette faible demande de la part de la majorité des offices incite aussi à abandonner dans l'avenir la publication sur support papier et à publier le guide d'utilisation uniquement au format PDF. Cela permettrait aussi d'actualiser ledit guide selon que de besoin.

6. La nouvelle version de la CIB sur l'Internet et les fichiers électroniques y relatifs (aux formats XML et PDF) constitueront donc la seule publication officielle de la CIB. Cette nouvelle version comprendra aussi les nouvelles versions de la table de concordance (distinctes, comme c'est le cas actuellement, selon qu'il s'agit du niveau de base ou du niveau élevé) et des index officiels des mots clés.

7. Il est prévu d'améliorer encore la version sur l'Internet en y incorporant une possibilité de recherche par terme dans la CIB et les définitions en sus de la fonction de recherche actuelle par terme dans les index des mots clés, ainsi qu'une possibilité de recherche des renvois dans le schéma, les définitions et les index des mots clés. En outre, on y trouvera toutes les éditions antérieures de la CIB.

8. Il est aussi proposé de remplacer, dans le schéma, les nombres inférieurs à 10 qui sont utilisés dans les indicateurs de version pour renvoyer aux éditions antérieures de la CIB (par exemple, [7]) par des indicateurs de version structurés de la même manière que ceux qui servent à signaler les versions postérieures à la réforme (ainsi, [1968.01] remplacerait [1], [1975.07] remplacerait [2], [1980.01] remplacerait [3], [1985.01] remplacerait [4], [1990.01] remplacerait [5], [1995.01] remplacerait [6], [2000.01] remplacerait [7]).

9. Outre la version sur l'Internet de la huitième édition de la CIB, les fichiers téléchargeables y relatifs aux formats XML et PDF et la version sur support papier du niveau de base, le Bureau international a publié des versions sur CD-ROM du niveau de base de la CIB à des fins d'utilisation locale et d'installation sur des intranets et des ordinateurs individuels. Ces CD-ROM étaient surtout destinés aux pays en développement où l'accès restreint aux ressources informatiques peut gêner une utilisation efficace de la version Internet ou le téléchargement des fichiers. À la demande de ces pays, il est prévu de poursuivre la diffusion de la CIB sur ces supports ou sur des supports analogues pour la neuvième édition.

10. Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de publier une nouvelle version du CD-ROM IPC:CLASS pour la huitième édition de la CIB. Il est proposé d'abandonner cette version sur CD-ROM car toutes les versions antérieures et la fonction de recherche par terme y figurant seront aussi disponibles dans la nouvelle version sur l'Internet. En outre, une version téléchargeable de la publication sur l'Internet et du logiciel correspondant sera mise à disposition pour installation sur des intranets locaux et des ordinateurs individuels.

11. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB est invité à approuver le projet de publication, tel que proposé, de la neuvième édition de la CIB et du matériel y relatif.

[Fin du document]